



Été 2010

PROJET ACCOMPAGNEMENT

# Québec-Guatemala

## Revue de l'actualité

« MALGRÉ LA DEMANDE DE LA CIDH DE FERMER LA MINE MARLIN, LE CONTEXTE DE CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE PRIME : NOUS NE RETIRERONS PAS NOS INVESTISSEMENTS DE GOLDCORP INC. »

(Un fond de pension « éthique » canadien)

Par Grégory Lassalle, documentariste et membre du Collectif Guatemala

Fin juin, le Projet Accompagnement Québec - Guatemala (PAQG) organisait une série de rencontres sur le thème de la possible conciliation entre un investissement « responsable » et l'industrie extractive, en faisant un focus sur la transnationale Goldcorp Inc. et en invitant Grégory Lassalle, co-auteur du documentaire : « Le business de l'or au Guatemala. »

Alors qu'au Guatemala, les mouvements de résistance commencent à récolter les fruits politiques de leurs luttes malgré la rigidité du gouvernement, la rencontre avec la logique de l'actionnariat « responsable » du secteur extractif nous donne quelques clés pour comprendre la limite de leurs actions et le poids des compagnies minières dans l'économie et la diplomatie canadienne.

Augmentation des demandes internationales contre le gouvernement guatémaltèque. Après l'OIT en avril, c'est donc au tour de la CIDH de demander officiellement le 20 mai, « la fermeture provisoire de la Mine Marlin » en raison de la supposée pollution de la rivière Tzabal et de l'assèchement de sources d'eau qu'utilisent les communautés de San Miguel et Sipakapa. En juin, le rapporteur des Nations Unies pour les peuples autochtones demandait à Alvaro Colom de rendre effective cette demande de la CIDH. Le gouvernement guatémaltèque, après avoir dit qu'il suspendrait la mine Marlin et respecterait ainsi ses compromis internationaux en matière de droits humains, vient de se rétracter et a déclaré que la mine ne polluait pas et que la santé des habitants n'était pas mise en danger par les activités d'extraction.

### DANS CETTE REVUE

*Édito par Grégory Lassalle*

*Collaboration spéciale- Elyse Desjardins* p.4

*Collaboration spéciale du terrain* p.5

*Nouvelles du Sud* p.8

*Nouvelles du Nord* p.9

*Ont participé à cette revue* p.9

Le gouvernement Colom semble ainsi vouloir se protéger politiquement en évitant une confrontation directe avec le secteur économique et en préférant négocier avec Goldcorp Inc. la mise en place de timides mesures de contrôle.

Pendant ce temps, la situation sociale continue de se dégrader à San Miguel. Preuve en est la tentative de meurtre par balle le 7 juillet sur la personne de Diodora Antonia Hernandez, membre du groupe en résistance contre la mine, alors qu'elle était dans sa maison avec sa fille. La situation de menaces et d'intimidations, de destruction du tissu social et d'impact sur l'environnement à San Miguel n'est malheureusement pas un cas isolé : il n'existe pas de projet minier sans que ces phénomènes se produisent. Cet état des lieux a poussé certains actionnaires, les fonds de pensions gérant les retraites de travailleurs, à développer des stratégies de dialogue avec les compagnies. Mais quel est le réel impact de ces fonds de pensions auto-nommés « responsables » ou « éthiques », sur la vie des populations autochtones affectées par un projet minier ?

À Montréal, dans une salle de l'Université de Québec, un gestionnaire de portefeuille en investissement responsable (IR) nous en explique la logique: L'IR est une notion qui serait née au 16<sup>ème</sup> siècle de la volonté d'actionnaires des compagnies d'améliorer les conditions de travail dans les colonies.

Même s'il n'a jamais bénéficié d'un véritable label (il n'existe que des principes), l'IR est un mécanisme utilisé par les actionnaires d'une entreprise afin que cette dernière développe des conduites conséquentes en matière de gouvernance, de respect de l'environnement et de pratiques sociales.

Les gestionnaires « éthiques » de portefeuilles justifient l'importance de leurs interventions par le fait qu'il y ait « *des vides juridiques qui empêchent l'État (canadien) d'avoir une expertise et un contrôle sur les entreprises.* »

Dans les faits, ce sont souvent des fonds de pensions « éthiques » qui espèrent produire un effet de levier sur les entreprises à travers l'échange d'informations, le dialogue, l'éventuel dépôt de résolutions lors des Assemblées Générales, la création de listes noires d'entreprises et dans certains cas, le désinvestissement.

Cela dit, ces fonds de pensions « éthiques » reconnaissent que cette préoccupation pour les conséquences des activités des structures dont ils sont actionnaires n'intervient qu'après l'exigence financière: « *Nous conseillons les entreprises afin qu'elles améliorent leurs conduites, mais notre priorité est la rentabilité.* » Rentabilité des actions et donc, des activités de l'entreprise.

Depuis les premières plaintes des communautés de Sipakapa et San Miguel Ixtahuacan contre la mine Marlin, des syndicats ayant des fonds de pensions investis dans Goldcorp, sont devenus les protagonistes d'une médiation entre les demandes des communautés et les pratiques de la compagnie. En mai 2008, lors de l'Assemblée Générale des actionnaires de Goldcorp, 4 fonds de pensions « éthiques<sup>1</sup> » déposent une résolution demandant la réalisation d'une étude indépendante d'impact de la présence de la mine sur les droits humains des populations de San Miguel et Sipakapa, résolution acceptée par les actionnaires de la compagnie. Cette étude « indépendante » mais paradoxalement financée par Goldcorp et réalisée par une ONG experte en consulting pour le secteur minier, *On Common Ground*<sup>2</sup>, est alors saluée dans le secteur minier canadien comme une initiative sans précédent pour l'amélioration des négociations avec les populations autochtones.

Rapidement les choses se compliquent pour *On Common Ground* devant le refus d'une partie de la population de participer à cette enquête et devant le retrait, en mars 2009, du syndicat PSAC de ce processus. 2 ans plus tard, le rapport final, rédigé prioritairement en anglais, fait état d'une déficience de la gestion sociale de l'entreprise et demande à Goldcorp un « aménagement » de ses pratiques afin de diminuer la tension sociale. En aucun cas, l'étude n'envisage la fermeture de la mine, et elle convertit finalement cette initiative en une mesure dilatoire au bénéfice de la compagnie puisque celle-ci a extrait plus de 450.000 onces d'or depuis la résolution de 2008. Les résultats mitigés de l'IR dans le cas de la mine Marlin, sont symptomatiques du pouvoir et de la place centrale de l'industrie minière dans l'économie et la politique canadienne.

C'est à Ottawa que se trouve le siège de l'Association Minière du Canada. Cette Association « *défend les intérêts de l'industrie aux échelons national et international.* » Son rapport annuel 2009 traduit en chiffres le poids de ses compagnies membres sur l'économie nationale : « *l'industrie minière canadienne c'est : 350.000 employés, 4% du PIB, 900 mines sur le territoire national, 70% du trafic portuaire, plus de 3000 fournisseurs d'expertises aux compagnies et une place boursière, celle de Toronto (TSX), qui est devenue la plaque tournante des transactions financières minières mondiales<sup>3</sup>. Toronto, c'est aussi le siège des principales compagnies d'exploitation alors que Vancouver est le centre mondial de l'exploration minérale (plus de 850 sièges d'entreprises)<sup>4</sup>...* »

Malgré la crise, les indicateurs de l'industrie extractive sont au vert : « *les économies chinoises et hindoues sont très demandeuses de métaux de construction et les nouvelles découvertes mondiales de gisements peuvent facilement devenir exploitables en raison des progrès technologiques<sup>5</sup>.* » Les investisseurs ne se trompent pas : les compagnies minières sont des valeurs sûres de placement. Les fonds de pensions, eux, investissent les retraites de leurs cotisants dans ces compagnies: soit en achetant directement des actions, soit en achetant des produits offerts par des établissements financiers, composés d'actions de plusieurs entreprises minières.

L'or est un cas emblématique.



Photo: ACOGUATE

La crise économique a permis une remontée spectaculaire du prix du métal jaune, qui a presque quintuplé depuis 2001: « il est aujourd'hui plus

que jamais, un actif de refuge de premier choix, indispensable dans tous les portefeuilles <sup>6</sup>. » Dans un récent article paru dans *The Globe and Mail*, le président et actuel CEO de Goldcorp, Chuck Jeannes, a déclaré : « Je fais le meilleur boulot au monde. »

En effet, il est à la tête de la 2<sup>ème</sup> compagnie aurifère mondiale : « Les stocks de production sont en pleine expansion... La compagnie propose les coûts de production les plus bas du marché. De plus, elle possède ses mines dans des zones supposées stables politiquement (l'Amérique latine) <sup>8</sup>. »

Une diplomatie au service des intérêts miniers. Même si la majorité des mines mondiales se concentrent toujours au Canada, les compagnies minières canadiennes prospectent de plus en plus dans les pays du sud : « À moins que l'on entreprenne de nouveaux projets d'exploration, les réserves canadiennes de minéraux clés demeureront à un niveau dangereusement bas <sup>9</sup>. »

D'où l'arrivée massive de compagnies en Afrique et en Amérique du Sud <sup>10</sup> et un réajustement de l'activité politique d'Ottawa au service de leurs intérêts. Y.E, un journaliste spécialisé dans la politique étrangère canadienne explique: « Les compagnies minières ont un besoin élevé d'appui diplomatique pour affronter la tendance des populations locales à vouloir défendre leurs ressources naturelles... La politique étrangère canadienne utilise différents mécanismes afin de soutenir les intérêts corporatifs: pression pour la réforme des codes miniers, action de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et signature de traités de libre échange (TLCs) ou d'accords d'investissements afin de protéger les investissements des compagnies. »

Au Guatemala, l'ambassade canadienne est montée plusieurs fois au créneau afin de défendre les intérêts de Goldcorp: invitation de députés guatémaltèques à Toronto afin de participer à des forums sur l'industrie extractive, invitation de leaders autochtones canadiens pro-mine afin de « dialoguer » avec les représentants Mayas, prise de position dans la presse...etc. Bénéficiant historiquement d'une fausse image de « peace keeping », la diplomatie canadienne continue d'appuyer ouvertement son secteur minier, un des principaux piliers de sa croissance économique.

Le pouvoir de résistance aux transnationales réside dans des gouvernements souverains ou dans les résistances locales. Cette rapide lecture du panorama canadien nous permet de comprendre pourquoi l'ambition de protestation des fonds de pensions « éthiques » passe après les considérations économiques. Des membres du syndicat PSAC, un des actionnaires de Goldcorp pourtant bien conscients des violations des droits des populations au Guatemala, avouent avec sincérité: « Dans le contexte actuel de crise économique, nous ne retirerons pas nos investissements ». Les travailleurs canadiens se retrouvent donc indirectement obligés de défendre leurs intérêts au détriment des droits des populations autochtones.

La marge de manœuvre des fonds de pensions « responsables » étant limitée, la principale crainte des multinationales est qu'un gouvernement changeant les règles du jeu prenne le pouvoir. Encore faut-il que celui-ci ose résister aux pressions du secteur économique. Le jour de la décision du gouvernement du Guatemala d'accepter la demande de la CIDH de suspendre la mine, l'action de Goldcorp à Toronto (G) n'a perdu que 36 cents. Marlin représente 10% de l'actuelle production totale de la Compagnie mais le risque politique n'était pas vraiment important. Preuve en est le changement de cap de Colom quelques jours plus tard et la décision de continuer finalement comme si de rien n'était. Dans ce contexte et en attendant un gouvernement réellement progressiste, la résistance locale dès l'arrivée de la compagnie semble la seule manière d'empêcher le début d'un projet et la seule garantie d'un respect des droits des populations.

<sup>1</sup> Public Service Alliance of Canada (PSAC) Staff Pension Fund, The Ethical funds Company, The First Swedish National Pension Fund and The Fourth Swedish National Pension Fund.

<sup>2</sup> [www.oncommonground.ca](http://www.oncommonground.ca)

<sup>3</sup> Au cours des 5 dernières années, 31% du capital minier et 81% de toutes les transactions de capitaux y ont été faites.

<sup>4</sup> Rapport annuel 2009 de l'association Minière du Canada.

<sup>5</sup> Idem.

<sup>6</sup> [www.banqueonet.ch](http://www.banqueonet.ch)

<sup>7</sup> <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/rob-magazine/top-1000/goldcorps-big-shoes/article1603664/>

<sup>8</sup> Idem

<sup>9</sup> Rapport annuel 2009 de l'association Minière du Canada

<sup>10</sup> Environ 50% de l'investissement canadien en Amérique latine (et centrale) se fait au Mexique, 30% dans les Andes, les 20% restant dans le reste des pays.

---

## COLLABORATION SPÉCIALE

### LE POINT SUR LE CAS MARLIN

*Par Élyse Desjardins, membre du PAQG*

Beaucoup d'attention a été portée, au cours des derniers mois, sur le cas de la mine Marlin, située à San Miguel Ixtahuacan, dans le département de San Marcos. À travers plusieurs résolutions d'organisations internationales, rapports scientifiques et études, la pression a augmenté auprès du gouvernement de Alvaro Colom pour la suspension des activités de la mine exploitée par Montana Exploradora, une subsidiaire de l'entreprise canadienne Goldcorp. L'attitude ambiguë du gouvernement guatémaltèque sur la question laisse place à beaucoup d'incertitudes.

20 mai : La Commission interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH) émet une série de mesures conservatoires exigeant, entre autres, la suspension de la mine Marlin dans un délai de 20 jours.

2 juin : Le président, Alvaro Colom affirme qu'il n'existe pas de fondement l'obligeant à exécuter ces mesures.

23 juin : Dans un communiqué de presse, le prési-

dent annonce qu'il exécutera les mesures et suspendra les activités de la mine afin d'effectuer les études sollicitées par la CIDH. Il indique alors qu'il est nécessaire d'entreprendre une série de mesures administratives afin de mettre en œuvre la suspension. Le soir même, le ministre de l'énergie et des mines annonce sa démission pour des raisons de santé. Quelques jours plus tard, Rafael Espada, vice-président du pays, indique que le processus administratif pourrait prendre plus de trois mois.

7 juillet : Diodora Antonia Hernández Cinto, leader communautaire connue pour son opposition à la mine, est victime d'une attaque par balle au niveau de la tête, alors qu'elle se trouve à son domicile. Cette attaque ayant été la plus flagrante, les mois de juillet et d'août ont également montré une hausse importante des attaques et des menaces contre les leaders opposés au projet minier.

21 juillet : Rigoberta Menchú (femme Quiché, prix Nobel de la paix), Álvaro Ramazzini (archevêque de San Marcos) et des représentants des communautés de San Miguel Ixtahuacan présentent un recours en *amparo*<sup>1</sup> contre l'exécutif afin qu'un juge de compétence civile force le président à réaliser la suspension.

28 juillet : Des membres des communautés de San Miguel Ixtahuacan présentent un recours pénal contre Erick Alvarez, actuel président de la Cour suprême, et contre l'entreprise Montana pour falsification idéologique et matérielle lors du processus d'achat de terrains à partir de 1999, et particulièrement lors d'une transaction effectuée en 2001. Alvarez agissait alors comme représentant de l'entreprise Péridot, entreprise responsable de l'achat des terrains pour Montana.

Août-septembre : Dans le cadre du processus administratif de suspension, les différentes parties (le gouvernement, l'entreprise, les représentants des communautés) étaient invitées à présenter leurs observations devant la CIDH.

Un échange important d'information a été effectué jusqu'à maintenant, mais le processus accuse un retard considérable.

Dans les prochains jours, une réponse du Ministère de l'énergie et des mines et du Procureur général de la nation est attendue pour que soit connue la marche à suivre pour la suite des choses.

<sup>1</sup> Type de recours de protection

---

### COLLABORATION SPÉCIALE

---

#### LA COMMISSION INTERNATIONALE CONTRE L'IMPUNITÉ AU GUATEMALA : DE CASTRESANA À DALL'ANESE

*Par Tommaso Vitali, volontaire pour le PAQG*

La signature des accords de paix en 1996 a mis fin à 36 ans de conflit armé interne au Guatemala, tout en marquant le début d'un ambitieux processus de transition vers une société démocratique. Pourtant, quatorze ans plus tard, le pays est aux prises avec une généralisation de la délinquance commune et organisée, de même qu'avec l'inefficacité du système judiciaire. Comme bien d'autres pays vivant une réalité de post-conflit, l'application des accords de paix rencontre plusieurs obstacles : faiblesse des institutions, manque de volonté politique et augmentation des crimes violents.

L'une des variables déterminantes dans la démocratie naissante du Guatemala réside dans les agissements continuels des corps illégaux et appareils clandestins de sécurité : issus des structures contre-insurrectionnelles de l'armée durant le conflit, ils opèrent aujourd'hui sous forme de réseaux semblables à la mafia, s'impliquant dans des activités lucratives illégales et des crimes violents et exerçant une



M. Castresana. Photo: la Hora.

fluence importante dans différentes institutions étatiques.

En réaction à une vague d'attaques contre les défenseurs des droits humains en 2002, une coalition d'ONG guatémaltèques de droits humains lança une campagne dont l'objectif était de persuader le gouvernement d'établir un organe chargé d'enquêter sur les activités de ces groupes.

Le 12 décembre 2006, les Nations Unies et le gouvernement guatémaltèques signèrent l'Accord relatif à la création d'une Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG), qui fut ratifié par le Congrès de la république le premier août 2007, puis entra en vigueur le 4 septembre de la même année, après que le gouvernement guatémaltèque eut signalé à l'ONU que les procédures étaient complétées.

Peu après, le secrétaire général de l'ONU nomma l'espagnol Carlos Castresana Fernandez à la tête de la CICIG.

La CICIG fut donc créée comme un organe indépendant à caractère international ayant pour objectif d'appuyer le ministère public, la police nationale civile et d'autres institutions étatiques dans l'investigation des crimes commis par les appareils clandestins de sécurité, comme dans toute action visant au démantèlement de ces groupes.

Cela se réalise par l'appui aux enquêtes et aux poursuites pénales dans une quantité limitée de cas complexes, mais aussi dans d'autres actions visant à consolider les institutions du secteur judiciaire pour qu'elles soient en mesure d'affronter ces groupes illégaux à l'avenir<sup>1</sup>.

Par la nature même de l'accord qui a mené à la constitution de la CICIG, celle-ci se veut un organe indépendant, tant du point de vue politique que financier. L'accord prévoit que les coûts de la Commission soient assurés par les contributions volontaires de la communauté internationale. Pour gérer ces contributions, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a créé le 3 octobre 2007 un fond fiduciaire administratif qui doit garantir une reddition de comptes transparente. D'autre part, l'État guatémaltèque s'est engagé à mettre en place les mesures nécessaires pour assurer la protection du personnel de la CICIG.

Le 24 mars 2009, le Ministre des Relations extérieures du Guatemala a demandé, par le moyen d'une lettre à Ban Ki Moon, secrétaire général des Nations Unies, la prorogation du contrat de la CICIG pour deux années supplémentaires. La prolongation fut accordée le 15 avril 2009, les Nations Unies exprimant leur désir de voir la Commission poursuivre son important travail d'appui aux institutions nationales. La CICIG continuera donc d'appuyer l'État dans la lutte contre l'impunité et pour le démantèlement des groupes criminels jusqu'au 4 septembre 2011.

#### Démission de Castresana

Le travail de Carlos Castresana à la tête de la CICIG s'est conclu publiquement le 28 juillet dernier. L'avocat espagnol a connu une série de frictions avec le gouvernement guatémaltèque après avoir dénoncé l'infiltration du crime organisé au sein de toutes les institutions liées à la sécurité et à l'administration de la justice. (...)

Castresana assure que son départ était motivé par le fait que le gouvernement guatémaltèque n'ait pas respecté certains engagements et accords visant à renforcer et rendre plus efficace le système de justice, dans un « pays où l'impunité prévaut dans 98% des cas ». En avril passé, au siège des Nations Unies-



M. D'All Anese. Photo: la Hora.

Castresana a défendu sa gestion de la Commission et a rappelé que le Guatemala était un pays affublé d'un lourd passé d'impunité, particulièrement durant les dictatures brutales et répressives des années 60 aux années 80. Le juriste espagnol a aussi rappelé que depuis le début de son mandat il a destitué plus de 2000 agents de la Police nationale civile – ce qui représente 15% des forces de sécurité du pays –, un procureur général, 10 avocats et trois juges de la cour suprême pour des raisons de corruption. Il affirme avoir quitté la CICIG en laissant à celle-ci tous les outils nécessaires à la promotion de l'état de droit et à la lutte contre l'impunité.

Certains attribuent la démission de Castresana à l'accablement provoqué par la campagne de « salissage » menée contre lui, déclenchée après qu'il eut entre autres proposé la destitution du procureur général Conrado Reyes, qu'il accusait d'entretenir des liens avec le crime organisé.

Castresana avait aussi rendue publique sa théorie sur l'assassinat de l'avocat Rodrigo Rosenberg, affirmant que le président Colom n'avait aucune responsabilité dans cette saga<sup>2</sup>.

Ces dénonciations et affirmations de Castresana ont pu être à l'origine des nombreuses allégations diffamatoires ayant pour but de salir la réputation du juriste espagnol.

#### Le futur et les défis de la CICIG

Francisco Dall'Anese Ruiz, procureur général du Costa Rica, a succédé à Castresana à la tête de la CICIG.

Dall’Anese a autrefois dirigé des enquêtes sur le narcotrafic et la corruption, qui se sont soldées par des procès contre les ex-présidents costaricains Miguel Angel Rodriguez et Rafael Angel Calderon. Dall’Anese dirigera la Commission durant 13 mois, soit jusqu’à son échéance établie par l’ONU ; une nouvelle prorogation du mandat de la CICIG dépendra des capacités de conclure les enquêtes en cours. Le 9 septembre dernier, dans le cadre de la remise du troisième rapport de la CICIG, il a affirmé être « persuadé que l’accord serait prolongé au-delà de 2011, les quatre ans d’activités de la Commission n’étant pas suffisantes ». Le président Colom a aussi annoncé que la possibilité de proroger le mandat de la Commission était à l’étude, et que le Guatemala ne pouvait pas se permettre que la CICIG soit un échec.

Le nouveau chef de la CICIG propose qu’un processus de transfert des compétences aux institutions responsables de poursuites pénales soit inclus à l’intérieur de la stratégie d’enquête, de façon à ce que l’accompagnement et l’appui de la CICIG soient institutionnalisés avec des appuis politiques, humains et financiers, selon l’accord établi entre l’ONU et l’état guatémaltèque.

D’aucuns considèrent que la CICIG a accompli un travail efficace grâce à une équipe de professionnels hautement qualifiés qui seraient arrivés à des résultats étonnants, bien que dans certains cas les procédures se soient déroulées avec lenteur à cause du manque de collaboration de l’État, de même qu’à cause des pressions politiques et financières.

Pourtant, le gouvernement étant aux prises avec de très hauts niveaux de violence, de criminalité et d’impunité, la CICIG a d’importants défis à relever. Dall’Anese sera confronté à des obstacles majeurs; d’abord le fait que le mandat de la CICIG soit pratiquement terminé, la Commission devant conclure ses activités en avril 2011.

Ensuite parce que les donateurs internationaux pourraient reconsidérer leurs contributions suite à la crise économique, et éventuellement faire subir d’importantes restrictions budgétaires à la Commission. Finalement, celle-ci est confrontée au désistement de plusieurs procureurs et fonctionnaires très compétents, qui se retirent par désaccord avec la ges-

tion politique de la CICIG.

En plus de tous ces défis, il faudra aussi maintenir l’indépendance judiciaire, particulièrement à l’approche de la campagne électorale d’ici septembre 2011, et selon Dall’Anese, « préserver la crédibilité que les Guatémaltèques accordent à la CICIG. » Dall’Anese devra de surcroît tenir compte à tout moment de la conjoncture politique et éviter les malentendus. Ses processus et stratégies de communication devront être très habiles et rigoureux.

La Convergence des droits humains, ainsi que d’autres instances et regroupements de la société civile, exigent de l’État qu’il accorde une attention sérieuse et urgente aux demandes que l’ex-chef de la CICIG Castresana a exprimées, à savoir des mesures minimales nécessaires au sauvetage de la sécurité et de la justice, et la garantie que la lutte contre l’impunité soit poursuivie dans son ensemble. Le mouvement social considère que si ces recommandations ne sont pas appliquées, le secteur de la justice tombera sous le joug des groupes criminels qui ont subsisté grâce à l’impunité passée et présente qui existe au Guatemala.

<sup>1</sup>Pour plus d’informations sur le mandat, les activités et le personnel de la CICIG, consulter le [www.cicig.org](http://www.cicig.org) (en espagnol)

<sup>2</sup> Rosenberg, juste avant d’être assassiné le 10 mai 2009, avait enregistré une vidéo dans laquelle il accusait entre autres le président Colom d’être directement responsable pour son assassinat, si celui-ci survenait.

## NOUVELLES DU SUD

Le Guatemala demande aux États-Unis d'extrader trois guatémaltèques impliqués dans le massacre de Dos Erres.

Le Ministère public (MP) du Guatemala a sollicité l'extradition de trois Guatémaltèques se trouvant actuellement aux États-Unis. Ces individus auraient été impliqués dans le massacre perpétré en 1982 dans la communauté de Dos Erres, département du Petén. Par ailleurs, le MP souhaite également la déportation d'un autre individu relié aux événements s'étant produits à Dos Erres.

Le MP a demandé au Tribunal pénal de première instance que soit autorisée l'extradition des « kaibiles » Gilberto Jordán, Jorge Vinicio Sosa Orantes et Pedro Pimentel Ríos. Ces hommes furent capturés en mai dernier aux États-Unis, suite à la découverte d'informations mensongères dans leurs demandes de naturalisation du dit pays.

Selon les enquêteurs, les détenus sont accusés de crime contre l'humanité et de l'assassinat d'au moins 251 personnes dans le secteur de Dos Erres en 1982. Le tribunal doit remettre la demande d'extradition à la Cour Suprême de justice (CSJ) pour que l'information soit par la suite envoyée au Ministère des Relations extérieures, qui la fera finalement parvenir aux États-Unis.

De plus, une autre demande de déportation est en cours auprès des autorités migratoires des États-Unis, concernant Santos López Alonso, qui fut capturé en février passé pour être entré de façon illégale sur le territoire étasunien.

Ces captures font partie de la réactivation des poursuites contre 17 militaires impliqués dans le massacre de Dos Erres, et furent exigées par la Chambre pénale de la CSJ, dans une résolution adoptée le 8 février 2010.

La Cour pénale internationale exhorte le Congrès guatémaltèque à ratifier le Statut de Rome.

La Cour pénale internationale (CPI) a demandé au Congrès de la République la ratification du Statut de

### ON VOUS SONDE!

Chers lectrices et lecteurs,

La revue d'actualité du PAQG nécessite à chaque publication la participation de nombreux bénévoles, de même que de nombreux collaborateurs (acteurs guatémaltèques, accompagnateurs présents sur le terrain, partenaires du PAQG au sein d'ACOGUATE, etc). Tout ce beau monde a à cœur de vous maintenir informés, sensibilisés et engagés vis-à-vis du respect des droits humains au Guatemala.

D'une part, l'équipe de la revue d'actualité tient à vous rappeler qu'elle apprécie les collaborations spéciales, et donc que si l'envie vous prend de participer à la revue par la rédaction d'articles par exemple, vous êtes les bienvenus!

D'autre part, nous voudrions tâter le pouls de notre lectorat : qui êtes-vous, combien êtes-vous, et avez-vous des commentaires ou suggestions concernant cette revue? Nous vous invitons donc fortement à vous manifester si vous lisez cette revue, en envoyant au moins un court message à l'adresse suivante ([revuepaqq@hotmail.com](mailto:revuepaqq@hotmail.com)), ou idéalement en prenant 3 minutes pour compléter le court sondage disponible à l'adresse suivante : [www.surveymonkey.com/s/NQMTMMQ](http://www.surveymonkey.com/s/NQMTMMQ)

Merci infiniment à l'avance pour votre participation!

L'équipe de la revue d'actualité

Rome afin que les crimes contre l'humanité puissent être jugés au Guatemala.

Une commission dirigée par Luis Moreno Ocampo, procureur de la CPI, s'est réunie avec les dirigeants législatifs pour suggérer la ratification de cet instrument par l'État guatémaltèque, condition indispensable afin que justice soit faite dans les cas de crimes contre l'humanité.

Si le Congrès donne suite à cette demande, tous les délits entrant dans cette catégorie commis depuis 2002 pourront être jugés au Guatemala sans faire appel aux juridictions nationales. Selon Moreno, « il est primordial que le Guatemala se joigne à cette initiative et ratifie son adhésion à la Cour. » La CPI enquête et condamne les personnes responsables d'avoir commis des « génocide, délits de guerre et contre l'humanité », raison pour laquelle il est « important que le Guatemala y adhère, tenant compte des événements ayant marqué son histoire ». Moreno croit qu'avec la ratification du Statut, « la répétition de tels faits pourra être évitée ».

Le Guatemala est signataire du Statut de Rome depuis le mois de juillet 1998, mais le Congrès ne l'a toujours pas ratifié.

## NOUVELLES DU NORD

Nous voici donc de retour après un repos bien mérité, et les projets sont lancés à toute vapeur!

Un point sur les ressources humaines d'abord, puisque nous accueillons depuis la rentrée Aurélie, qui vient nous appuyer 3 jours par semaines bénévolement! Aurélie a gentiment accepté de prendre à sa charge des projets d'envergure comme l'organisation de levées de fonds ou la mise en œuvre de notre participation aux Journées québécoises de la solidarité internationale- JQSI (voir plus loin, également).

L'été fut propice aux départs pour le terrain: Tommaso, dont vous avez pu lire la contribution au sein de cette édition, est parti en juillet et a été suivi de près par Camille. Ils travaillent respectivement en équipe mobile en capitale, et en équipe régionale à Rabinal-Chimaltenango. Le dernier départ fut celui d'Andrew, qui vient d'intégrer la formation au Sud lundi dernier!

Vous vous demandez ce que signifie ce langage presque codé? Ça tombe bien, nous organisons une soirée d'information sur nos activités le 14 octobre prochain (tous les détails sur [www.paqg.org](http://www.paqg.org)). Rendez-vous régulièrement à la rubrique *Nouvelles de nos volontaires*, pour tout savoir de leur séjour.

Nous vous l'annonçons en préambule, nous sommes en train de concocter toutes sortes d'activités inédites: ne manquez pas pour commencer, la soirée de témoignage de Matthieu et Guillaume, volontaires de retour du terrain, le 20 octobre prochain au Touski (2361 Ontario Est- métro Frontenac). Des mets typiques du Guatemala vous seront offerts en dégustation!

Nous sommes aussi en train de remplir un coffre aux trésors en vue d'une vente aux enchères pour financer nos activités; Vous avez chez vous un objet d'artisanat péruvien?

Un CD d'un groupe de musique mexicain?

Un livre sur le Guatemala?

Quelque chose que vous avez-vous-même réalisé sous le coup d'une inspiration au Venezuela?

Offrez-le nous pour que nous puissions le revendre!

Nous récoltons les dons entre le 4 et le 15 octobre: appelez-nous avant de le déposer!

Enfin, nous préparons activement notre participation aux JQSI qui se tiennent cette année entre le 3 et le 13 novembre sur le thème *revoyons le développement*. Comme les alternatives au modèle de développement actuellement dominant nous ont beaucoup inspirées, nous prévoyons 3 activités grand public avec un invité guatémaltèque de marque! Nous ne pouvons pas tout vous dévoiler encore, si ce n'est qu'il s'agit de notre tout premier partenariat avec le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et que cela promet d'être extrêmement instructif. Plus d'infos sur notre site Internet très prochainement!

Pour terminer ce Mot du Nord, nous aimerions vous informer de changements prochains concernant la Revue. Laurence, sa coordonnatrice, a suggéré quelques réformes qui devraient être appliquées dans les prochains mois; aussi, ne vous étonnez pas si le bulletin vous semble paraître moins régulièrement: c'est qu'il est en phase de remaniement! Merci!

## ONT PARTICIPÉ À CETTE REVUE

## COORDINATION

*Laurence Guénette*

## Rédaction

*Céline Bouquin, Elyse Desjardins, Laurence Guénette, Gregory Lassalle, Tommaso Vitali*

## Traduction

*Guillaume Charbonneau, Laurence Côté-Lebrun, Laurence Guénette, Yannick Lacoste*

## Sélection des nouvelles

*Laurence Guénette*

## Correction, révision

*Céline Bouquin, Laurence Guénette*

## Mise en page

*Céline Bouquin*

Le PAQG répond à la demande d'accompagnement international formulée par les témoins et survivants des massacres commis par les forces armées au cours des 36 ans du conflit armé au Guatemala et par les défenseurs de droits humains menacés à cause du travail qu'ils effectuent. La présence d'un accompagnateur international agit comme élément dissuasif afin de diminuer les risques d'exactions qui pourraient être commises contre les témoins et défenseurs de droits humains. La présence des accompagnateurs assure aussi un appui moral, permettant aux personnes accompagnées de poursuivre leur travail en faveur de la justice et contre l'impunité au Guatemala.

Au Québec, le PAQG assure un travail d'éducation et de sensibilisation de la population québécoise concernant la situation des droits de la personne au Guatemala. Des comités de bénévoles participent à l'organisation de plusieurs activités, telles que : expositions de photos et peintures, projections de documentaires, conférences, témoignages, présentation théâtrale, tables d'information, etc.

Le PAQG est en recrutement permanent d'accompagnateurs internationaux et de bénévoles pour ses activités au Québec: si vous désirez plus d'information sur les possibilités d'implication, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Pour pouvoir poursuivre la mise en œuvre de ses activités au Guatemala et au Québec, le PAQG a plus que jamais besoin de vos dons: participez vous aussi à un effort international en faveur du respect des droits humains au Guatemala et soutenez nous! Vous pouvez faire l'acquisition de produits promotionnels visibles sur le [www.paqg.org](http://www.paqg.org) ou nous adresser un chèque à Projet Accompagnement Québec-Guatemala, 660 rue Villeray, bureau 2.115, Montréal (QC) H2R 1J1. Merci !

## PROJET ACCOMPAGNEMENT QUÉBEC-GUATEMALA

Don. Je désire appuyer l'action du Projet Accompagnement Québec-Guatemala par un don de \_\_\_\_\_\$

Cotisation annuelle. Je désire adhérer ou renouveler mon adhésion comme membre du Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG). En devenant membre du PAQG vous recevrez par courriel notre revue d'actualité, les actions urgentes et les invitations à participer à nos activités.

Membre sympathisant (30\$ ou plus) \_\_\_\_\_\$

Membre bénévole (15\$ ou plus) \_\_\_\_\_\$ et m'impliquer dans les activités suivantes:

Comité de la revue d'actualité

Comité des actions urgentes

Éducation et sensibilisation

Soutien à la coordination

Financement

Membre institutionnel (50\$ et plus) \_\_\_\_\_\$ (pour les associations et les institutions)

Je désire participer à une formation pour accompagnateur / trice

Je désire faire de l'accompagnement physique. Précisez vos disponibilités: du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Prénom, nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Tél : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Merci de retourner ce formulaire et votre chèque au Projet Accompagnement Québec-Guatemala : 660 Villeray, bureau 2.115, Montréal, (Québec), H2R 1J1. *Des reçus fiscaux peuvent être émis sur demande pour les dons supérieurs à 20\$; dans ce cas, merci d'adresser votre chèque à l'ordre de CRNV/PAQG.*